Déclaration UNSA-Education au CDEN du 15 novembre 2018

Monsieur le préfet,
Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Monsieur l'inspecteur d'académie,
Mesdames, Messieurs

La rentrée scolaire 2018 est la première rentrée 100% imputable au Président Macron et à son Ministre Blanquer. On l'oublierait presque, tant l'Ecole a été profondément bouleversée depuis juin 2017…

Si cette rentrée s'est techniquement plutôt bien passée, il n'en demeure pas moins que les personnels n'en peuvent plus de voir l'École ballotée au gré des alternances politiques. Et ce n'est pas près de s'arrêter.

À son arrivée rue de Grenelle, notre ministre de l'Education nationale avait déclaré qu'il n'y aurait pas de loi Blanquer. Pourtant, dix-sept mois plus tard et sans débat avec la communauté éducative, le ministre a présenté un projet de loi dont l'intitulé même, est une forme de signature : Loi pour une École de la confiance. Confiance ? Cette loi, dans la méthode et sur le fond, ne peut que la fragiliser un peu plus.
Initialement justifié par la décision présidentielle d'abaisser à 3 ans l'âge de l'instruction obligatoire, le projet de loi comporte une dizaine d'autres sujets offrant une apparence hétéroclite. Pourtant, si tous ne sont ni de même nature, ni de même portée, plusieurs d'entre eux contribuent bien à un projet de transformation de l'École.

Rassurez-vous, nous n'allons pas détailler l'ensemble des mesures de la loi Blanquer. L'Unsa-Education souhaite cependant faire un focus sur une mesure qui va impacter directement les communes, dont certains représentants siègent dans ce CDEN : l'instruction obligatoire dès 3 ans.

Contrairement à ce que le ministre avait laissé entendre après cette annonce présidentielle, en multipliant les réponses évasives, les communes devront bien financer les écoles maternelles privées sous contrat. La loi, positive, sur l'abaissement de l'instruction obligatoire à 3 ans va constituer une aubaine pour l'enseignement privé. Jusqu'ici, rien ne les y obligeait car l'obligation d'instruction était fixée à 6 ans. Désormais, ce sera obligatoire partout.
Cette mesure consolidera donc l'écosystème social, communautaire et scolaire que s'est construit la frange la plus favorisée de la population : aujourd'hui, 40% des élèves du privé sont issus de CSP+ (19% en 1985). Cette évasion scolaire pénalise déjà l'enseignement public qui assure, lui, la mixité sociale et scolaire et donc la cohésion de la République. Pour l'Unsa-Education, cette évasion ne doit pas être confortée par l'argent public. La jeunesse de notre pays a plus que jamais besoin d'unité… et de sécurité…

Ce qui nous amène au 2ème sujet de la déclaration UNSA Education Marne en ouverture de ce CDEN : le climat scolaire.

L'emballement médiatique suite au choc des images de la vidéo de l'agression d'une collègue et au #PasDeVague dans le sillage de ce fait grave et inquiétant, a mis en avant l'expression des besoins de soutien et d'accompagnement. Chaque personnel doit pouvoir exercer sa mission en sécurité et en étant respecté.

A chaque incident grave, les gouvernements en place annoncent des mesures ou un plan de lutte contre les violences en milieu scolaire. Ce sera encore le cas cette fois-ci. Pourtant, l'essentiel n'est pas dans les nouvelles mesures sécuritaires qui pourraient être mises en œuvre. Nous attendons de notre institution des mesures d'accompagnement de nos collègues au plus près du terrain pour favoriser les réponses collectives.

Les actes de violence graves contre les personnels ou les élèves doivent être dénoncés sans ambiguïté et sanctionnés fermement. Les faits ne doivent pas être minimisés et il faut les affronter en toute transparence, même si la question des sanctions n'est pas simple.

Pour l'heure, le gouvernement met plutôt en avant les personnels et dispositifs externes faisant oublier qu'une grande partie des réponses est au cœur de l'École.

Pour autant, les mesures annoncées pour le moment, ne répondent pas aux besoins des équipes et des établissements dont une partie s'est exprimée sur les réseaux sociaux : un vrai besoin d'être soutenu et accompagné, un réel besoin d'améliorer le climat scolaire du quotidien. Ces problèmes pour lesquels la réponse, ne peut être que collective et ne se limitant pas à la classe.

Améliorer la mixité sociale et scolaire, accroitre la place de la formation de terrain notamment par une formation continue de qualité, assurer une meilleure stabilité des équipes, prévoir la présence d'équipes pluri-professionnelles complètes, ... sont autant d'enjeux qui doivent être assumés et financés dans une vision de long terme.

Car pour l'UNSA Education, les réponses sont d'abord éducatives. Il est clair que cela passe aussi par un plus grand nombre d'adultes accompagnant les élèves : assistants d'éducation, Aesh, Psy-en, mais aussi personnel de santé et de service social. Il y a urgence à se donner les moyens de créer des climats d'établissement plus sereins en favorisant le travail commun des équipes éducatives.

Les nouvelles baisses de moyens à la rentrée prochaine dans le second degré et les annonces du ministre de l'action et des comptes publics sur la généralisation des contractuels n'augurent rien de bon en ce sens.

Nous aurions pu aborder bien d'autres sujets, tant les motifs d'inquiétude des personnels de l'Education sont nombreux. Mais il ne vous aura pas échappé que l'Unsa-Education n'a pas la culture de la litanie des mécontentements… ou de la convergence des luttes.

Ce qui n'empêche aucunement l'UNSA-Education d'être auprès des personnels et de faire des propositions concrètes pour mieux vivre nos métiers.